

DES LABIÉES.

Les Labiées sont remarquables par l'extrême analogie de leurs caractères botaniques; elles le sont autant par la similitude de leurs propriétés médicinales.

Le principe qui domine dans les Labiées appartient au groupe des essences. Presque toutes les espèces renferment une huile essentielle dont les propriétés et les quantités sont fort différentes pour chacune d'elles. Les *Ajuga* et quelques *Teucrium* forment une tribu peu nombreuse de Labiées entièrement privées de principes aromatiques. Indépendamment d'une huile essentielle, la plupart des Labiées contiennent des principes amers fixes, évidemment complexes, et dont la nature est complètement inconnue.

On peut classer les labiées médicinales d'après la proportion des principes amers ou des essences qu'elles renferment, et d'après les quantités respectives de ces deux genres d'éléments. En tenant compte de ces considérations, on établit un certain nombre de groupes dans lesquels les résultats de l'analyse chimique et de l'observation clinique s'accordent d'une façon satisfaisante. Soubeiran a emprunté cette classification à Trousseau, en la modifiant légèrement.

1° Labiées simplement amères.

Les propriétés de ces labiées non aromatiques sont celles des amers en général; comme la matière médicale est riche en médicaments de cette nature, ces plantes sont peu employées. Ce groupe comprend les espèces suivantes :

- Bugle, *Ajuga reptans* Lin.
- Chamædryes ou petit Chêne, *Chamædryes officinalis* Moench.
- Scordium, *Teucrium Scordium* Lin.

2° Labiées chargées d'une essence suave.

Ce sont de légers stimulants :

- Mélisse, *Melissa officinalis* Lin.
- Mélisse d'Allemagne, *Dracocephalum Moldavicum* Lin.
- Basilic, *Ocimum basilicum* Lin.
- Cataire, *Nepeta cataria* Lin.

3° Labiées excitantes.

Les plantes de ce groupe agissent comme des stimulants diffusibles, et ont pour type la menthe. Elles sont souvent prescrites dans le

but de dissiper certains accidents spasmodiques, gastriques ou intestinaux, accompagnés d'une production anormale de gaz :

- Menthe poivrée, *Mentha piperita* Smith.
- crépue, — *crispa* Lin.
- aquatique, — *aquatica* Lin.
- pouliot, — *Pulegium* Lin., etc.

4° Labiées excitantes du poumon, incisives.

On les utilise dans le traitement des affections nerveuses de l'appareil respiratoire, et spécialement dans les catarrhes chroniques.

- Hysope, *Hyssopus spicata* Lin.
- Lierre terrestre, *Glechoma hederacea* Lin.
- Marrube blanc, *Marrubium vulgare* Lin.
- Stæchas, *Lavandula Stæchas* Lin.
- Thym, *Thymus vulgaris* Lin.
- Serpolet, *Thymus Serpyllum* Lin.

5° Labiées riches en matières amères et en principes résineux.

Ce sont des excitants assez énergiques :

- Sauge, *Salvia officinalis* Lin.
- Romarin, *Rosmarinus officinalis* Lin.
- Marum, *Teucrium Marum* Lin.
- Origan, *Origanum vulgare* Lin.
- Marjolaine, *Origanum Majorana* Lin.
- Dictame de Crète, *Origanum Dictamnus* Lin.

Toutes ces plantes sont considérées dans la médecine populaire comme des médicaments vulnérables. Il est certain qu'elles fonctionnent comme des excitants qui peuvent ranimer les sens à la suite d'une chute, d'un coup, et qui contribuent à rétablir la circulation après des contusions violentes.

Les préparations pharmaceutiques dont les Labiées sont la base se divisent naturellement en trois ordres : celles qui ne contiennent que le principe volatil; celles qui renferment seulement les principes fixes; celles dans lesquelles les principes fixes et volatils restent associés.

§ I. — PRÉPARATIONS CONTENANT SEULEMENT
LE PRINCIPE VOLATIL.

HUILES ESSENTIELLES DES LABIÉES.

Les Labiées fournissent généralement une assez grande quantité d'huile essentielle, par la distillation avec l'eau de leurs sommités fleuries.

Presque toutes les essences de labiées sont formées d'un hydrocarbure liquide et d'une sorte de camphre qu'elles laissent déposer à la longue ou par le refroidissement. Les combinaisons oxygénées aromatiques extraites de l'essence de lavande officinale et de l'essence d'aspic (spic) possèdent la même composition que le camphre du Japon, mais elles sont dépourvues de pouvoir rotatoire. Les cristaux qui se séparent de l'essence de menthe d'Amérique et du Japon (*Menthol*) offrent une composition différente.

C'est ordinairement au moyen de l'essence de térébenthine que les essences des Labiées sont falsifiées; pour reconnaître la fraude, on verse l'essence suspecte sur un papier à filtrer; l'huile volatile de labiée se vaporise, et l'odeur de térébenthine reste la dernière. Mais, si l'essence de térébenthine est en faible proportion, et si elle a été introduite pendant la distillation de la plante, il est souvent extrêmement difficile de se prononcer. La difficulté est plus grande encore quand les essences des Labiées de différentes valeurs, mais analogues par leurs propriétés, ont été mélangées les unes avec les autres.

Essence de lavande. Il ne faut pas confondre l'essence de la grande Lavande (*Lavandula spica*) et celle de la lavande cultivée (*Lavandula vera*).

L'essence de grande Lavande (essence d'aspic ou de spic) est un mélange liquide d'un hydrocarbure ($C^{20}H^{16}$) bouillant à $+175^{\circ}$, et d'un composé cristallin offrant la composition du camphre du Japon ($C^{20}H^{16}O^2$), mais différant de ce corps par l'absence de tout pouvoir rotatoire. — L'essence brute est dextrogyre.

L'essence de lavande cultivée est formée par un hydrocarbure ($C^{20}H^{16}$) ou un multiple, bouillant vers 210° . Elle contient, suivant E. Grimaux, de l'acide acétique et probablement de l'acide valérique. Cette essence est lévogyre.

Essence de menthe poivrée. L'essence de menthe poivrée exhale une odeur forte et possède une saveur âcre, mais fraîche et agréable quand elle est diluée; densité, 0,912. Elle contient, en proportion variable,

nulle, suivant quelques auteurs, une sorte de camphre cristallisé (*Menthol*) qui est très-abondant dans les essences d'Amérique; la plante n'en fournit, dit-on, que si elle a été récoltée pendant la floraison. Le caractère essentiel de l'essence de menthe, qu'elle ne partage avec aucune autre essence des Labiées, est de s'épaissir par son mélange avec le chromate de potasse, et de prendre la consistance d'une matière sirupeuse que l'agitation divise en flocons.

Le menthol se sépare de l'essence de menthe par un abaissement suffisant de la température; sa composition est exprimée par la formule $C^{20}H^{20}O^2$. Il cristallise en prismes transparents fusibles à $+36^{\circ},5$ et entre en ébullition à $+210^{\circ}$ environ. L'alcool, l'éther, les huiles grasses dissolvent de grandes proportions de ce camphre, qui est très-peu soluble dans l'eau.

M. Mialhe a constaté que l'essence de menthe poivrée perd en vieillissant l'odeur herbacée qu'elle exhale souvent au moment de sa préparation, de telle sorte qu'elle devient plus suave après un an de préparation. L'essence de menthe est souvent falsifiée à l'aide de l'essence de térébenthine. L'essence de menthe doit être rectifiée avec l'intermédiaire de l'eau et conservée dans des flacons bien bouchés.

Essence de romarin. Limpide, très-fluide, saveur et odeur aromatique et camphrée. L'essence non rectifiée possède une densité de 0,911; la densité de l'essence rectifiée est de 0,685. L'essence de romarin est formée par un hydrocarbure ($C^{20}H^{16}$) lévogyre, tenant en dissolution un camphre ($C^{20}H^{16}O^2$) dont le pouvoir dextrogyre est moins intense que celui du camphre officinal. L'hydrocarbure bout à $+165^{\circ}$; il absorbe facilement l'oxygène humide, sous l'influence de la radiation solaire, et fournit des cristaux d'un hydrate analogue à celui que donne l'essence de térébenthine. Le camphre de Romarin s'obtient en plongeant dans un mélange réfrigérant la partie de l'essence qui distille vers 210° .

Essence de sauge. Couleur ambrée, densité 0,920. Elle s'altère rapidement dans les vases en vidange, acquiert une odeur de térébenthine, et laisse déposer une sorte de camphre. Cette essence est formée par un hydrocarbure tenant en dissolution un camphre ($C^{20}H^{16}O^2$) qui offre la composition et les principales propriétés du Camphre du Japon.

ESSENCES.

ÉLÉOSACCHARUM DE MENTHE POIVRÉE.

Pr. : Essence de menthe poivrée.....	1 goutte.
Sucre blanc.....	4 gr.

Mêlez.

PASTILLES DE MENTHE.

Pr. : Sucre blanc.....	1000
Essence de menthe poivrée.....	5
Eau de menthe poivrée.....	125

F. s. a. (Voy. PASTILLES.)

TABLETTES DE MENTHE ANGLAISE.

Pr. : Sucre blanc.....	100
Essence de menthe poivrée.....	1
Gomme adragante.....	2
— arabique.....	1
Eau de menthe poivrée.....	6

F. s. a. des pastilles de 1 gramme.

EAUX DISTILLÉES.

EAU DISTILLÉE DE MENTHE POIVRÉE.

Pr. : Sommités récentes de menthe poivrée.....	1000
Eau.....	q. s.

Distillez à la vapeur, de façon à retirer 1000 parties de produit.
On prépare de la même manière les eaux distillées de :

Mélisse,	Hysope,
Menthe crépue,	Lierre terrestre.

EAU DISTILLÉE DE LAVANDE.

pr. : Lavande fraîche.....	1
----------------------------	---

Distillez à la vapeur, et recueillez deux parties de produit.
On prépare de même les eaux distillées de *sauge* et de *thym*.

EAU DISTILLÉE D'ORIGAN.

Pr. : Origan sec.....	1
-----------------------	---

Distillez à la vapeur, et retirez 4 parties de produit.
On prépare de la même manière l'eau distillée de serpolet et l'eau vulnéraire aqueuse, au moyen des espèces vulnéraires.

SIROP DE MENTHE POIVRÉE.

Pr. : Eau distillée de menthe poivrée.....	100
Sucre blanc.....	190

Faites dissoudre dans un matras, à une très-douce chaleur; laissez refroidir et filtrez.

ALCOOLATS.

ALCOOLAT SIMPLE DE MÉLISSE.

Pr. : Sommités récentes de mélisse.....	1
Alcool à 80c.....	3
Eau distillée de mélisse.....	1

Faites macérer pendant quatre jours, et distillez de façon à obtenir 2 parties 1/2 d'alcoolat.

On prépare, au moyen du même procédé, les alcoolats de Romarin, de Menthe, de Lavande, et tous les alcoolats simples de Labiées.

L'alcoolat simple de Romarin, préparé avec le Romarin fleuri, porte le nom d'*Eau de la Reine de Hongrie*. Suivant quelques pharmacologistes, la formule primitive de cet alcoolat serait plus composée; il y entrerait de la Sauge, du Thym et du Gingembre.

L'eau-de-vie de lavande des parfumeurs s'obtient en distillant ensemble 2 part. d'alcoolat de lavande et 2 part. d'eau de rose.

ALCOOLAT DE MÉLISSE COMPOSÉ.

(Eau de mélisse spiritueuse, eau de mélisse des Carmes.)

Mélisse fraîche en fleur.....	900 grammes.
Zeste frais de citron.....	150
Cannelle de Ceylan.....	80
Girofle.....	80
Muscade.....	80
Coriandre.....	40
Racine d'angélique.....	40
Alcool à 80c.....	5000

Divisez la mélisse et le zeste de citron, concassez les autres substances, faites macérer le tout dans l'alcool pendant quatre jours, et distillez au bain-marie, de manière à recueillir toute la partie spiritueuse.

On obtient l'eau de mélisse jaune en ajoutant à 1000 grammes d'alcoolat composé de mélisse 5 grammes de teinture de safran.

ALCOOLAT VULNÉRAIRE.

(Eau vulnéraire spiritueuse.)

Feuilles fraîches d'absinthe.....	100
— — d'angélique.....	100
— — de basilic.....	100
— — de calament.....	100
— — de fenouil.....	100
— — d'hysope.....	100
— — de marjolaine.....	100
— — de mélisse.....	100
— — de menthe.....	100
— — d'origan.....	100
— — de romarin.....	100
— — de rue.....	100
— — de sarriette.....	100
— — de sauge.....	100
— — de serpolet.....	100
— — de thym.....	100
Sommités fleuries d'hypericum.....	100
Flours de lavande.....	100
Alcool à 60c.....	4600

Incisez les plantes; faites-les macérer pendant dix jours dans l'alcool, et distillez jusqu'à ce que vous ayez obtenu :

Alcoolat vulnéraire..... 3000 gr.

§ II. — PRÉPARATIONS CONTENANT SEULEMENT LES PARTIES FIXES DES LABIÉES.

Ces médicaments s'obtiennent généralement au moyen des Labiées inodores, et sont peu usités. Ce sont des tisanes, des extraits, dont le mode de préparation se confond avec les procédés décrits au chapitre suivant.

EXTRAIT DE CHAMÆDRYS.

Pr. : Sommités sèches de chamædrys..... q. v.

On traite la poudre demi-fine de chamædrys par lixiviation, au

moyen de l'eau à 20°. On chauffe la liqueur, on passe et l'on évapore en extrait. Le Codex prescrit de préparer cet extrait et les extraits suivants par l'évaporation des solutions obtenues au moyen de l'infusion fractionnée. Le procédé de Soubeiran donne également d'excellents résultats.

On prépare de même les extraits de sauge, de marrube, etc.

Ces médicaments sont dépouillés en grande partie de leur huile essentielle par l'évaporation. Aussi la forme d'extrait ne s'emploie-t-elle guère que pour les Labiées simplement amères.

§ III. — PRÉPARATIONS CONTENANT LES PRINCIPES FIXES ET L'HUILE ESSENTIELLE DES LABIÉES.

I. — Plante entière.

ESPÈCES AROMATIQUES.

Feuilles et sommités d'absinthe.....	} aa P. E.
— — d'hysope.....	
— — de menthe poivrée.....	
— — d'origan.....	
— — de romarin.....	
— — de sauge.....	
— — de serpolet.....	
— — de thym.....	

ESPÈCES VULNÉRAIRES.

(Thé suisse.)

Feuilles et sommités d'absinthe.....	} aa P. E.
— — de bétouine.....	
— — de calament.....	
— — de bugle.....	
— — de chamædris.....	
— — d'hysope.....	
— — de lierre terrestre.....	
— — de mille feuilles.....	
— — d'origan.....	
— — de pervenche.....	
— — de romarin.....	
— — de sanicle.....	
— — de sauge.....	
— — de scolopendre.....	
— — de scordium.....	
— — de thym.....	
— — de véronique.....	
Flours d'arnica.....	
— — de pied-de-chat.....	
— — de tussilage.....	

Incisez les plantes, ajoutez-y les fleurs et mélangez exactement.

II. — Produits par l'eau.

SUC.

Les labiées sont en général des plantes peu succulentes: aussi, après les avoir pilées, est-on obligé d'ajouter de l'eau pour augmenter la proportion du liquide qu'elles renferment, et rendre possible l'expression du suc. On clarifie le suc tantôt par simple filtration, tantôt à l'aide de la coagulation dans un matras. Ce genre de préparations est à peu près inusité.

TISANE DE LIERRE TERRESTRE.

Pr. : Lierre terrestre sec..... 3 gr.
Eau bouillante..... 1000

Faites infuser pendant une demi-heure; passez.

On prépare de la même manière les tisanes obtenues au moyen de la plupart des autres Labiées. Pour la *Sauge* et la *Menthe poivrée*, la dose est diminuée de moitié; elle doit être doublée pour les Labiées non aromatiques, le *Chamædryis*, la *Bugle*.

FOMENTATIONS AROMATIQUES.

Pr. : Espèces aromatiques..... 30 gr.
Eau bouillante..... 1600

Faites infuser pendant deux heures; passez.

Le bain aromatique, dans les hôpitaux de Paris, se prépare avec 1000 grammes d'espèces aromatiques que l'on fait infuser pendant une heure dans 12 litres d'eau bouillante.

SIROP D'HYSOPE.

Pr. : Eau distillée d'hysope..... 30 gr.
Sommités sèches d'hysope..... 1

On fait digérer pendant 2 heures au bain-marie fermé; on passe sans expression la liqueur refroidie; on ajoute 100 parties de ce liquide à 190 parties de sucre, et l'on prépare un sirop par simple solution au bain-marie couvert.

On obtient de la même manière les sirops de :

Lierre terrestre, Scordium,
Menthe crépue, Stæchas,
Marrube, Dictame de Crète.

SIROP DE STÆCHAS COMPOSÉ.

Pr. : Fleurs sèches de stæchas.....	12
Sommités de thym.....	6
Calament.....	6
Origan.....	6
Sauge.....	2
Bétoine.....	2
Romarin.....	2
Semences de rue.....	2
Fruits de fenouil.....	2
Cannelle.....	1
Gingembre.....	1
Calamus aromaticus.....	1
Eau.....	500
Sucre.....	320

On fait infuser les plantes dans l'eau pendant 24 heures, et l'on retire 32 parties de liqueur aromatique par la distillation; on convertit cette liqueur en sirop, dans un vase clos, par l'addition de 58 parties de sucre. Avec le résidu de la distillation et le reste du sucre, on prépare un sirop par coction et clarification, que l'on mélange au premier. On peut encore employer tout le sucre à la préparation du sirop par coction, le cuire au delà du degré ordinaire, et le décuire à l'aide de la liqueur aromatique, quand il est en partie refroidi. Ce sirop se prescrit quelquefois contre les catarrhes et l'asthme.

III. — Produits par l'alcool.

EAU VULNÉRAIRE ROUGE.

(Teinture vulnéraire.)

Pr. : Espèces composées pour l'eau vulnéraire spiritueuse,
de chaque plante..... 1
Alcool à 80°..... 30

Incisez les plantes, faites-les macérer dans l'alcool pendant 10 jours; passez avec expression; filtrez.

Cette teinture est brune et non pas rouge, comme l'indique son nom. Elle contient l'huile essentielle et les principes fixes et solubles

des plantes; on la remplace quelquefois par l'alcoolat vulnérable que l'on colore en rouge au moyen de la cochenille; mais cette pratique est mauvaise, car l'on n'a en dissolution que les parties volatiles des plantes.

IV. — Produits par le vin et le vinaigre.

VIN AROMATIQUE.

Pr. : Espèces aromatiques.....	10
Vin rouge.....	100
Teinture vulnérable.....	10

Faites macérer les espèces aromatiques dans le vin pendant 10 jours; passez avec expression; filtrez et ajoutez la teinture vulnérable.

M. Ferrand a proposé récemment une formule de *vin aromatique glyciné*, et il a donné à ce médicament le nom de *vin aromatique onctueux*. L'expérience des chirurgiens décidera quelle est la valeur pratique de cette modification à la formule usuelle des hôpitaux.

VINAIGRE DE LAVANDE.

Pr. : Sommités fleuries et sèches de lavande.....	1
Vinaigre blanc.....	12

Faites macérer pendant 10 jours; passez avec expression; filtrez. On prépare de la même façon les vinaigres de romarin, de sauge, etc.

VINAIGRE AROMATIQUE (HÔPITAUX).

Pr. : Feuilles de mélisse.....	25
— de menthe poivrée.....	25
— de romarin.....	25
— de sauge.....	25
Fleurs de lavande.....	50
Ail.....	10
Vinaigre blanc.....	2000

On incise les plantes et on les fait macérer dans le vinaigre pendant 10 jours, en agitant de temps en temps. On passe et l'on filtre.

AURANTIACÉES.

On observe une frappante analogie entre toutes les plantes de la fa-

mille des Aurantiacées, et même entre les différents organes de ces plantes. Elles sont riches en huiles essentielles, renfermées dans des réservoirs vésiculaires qui se rencontrent dans l'écorce, les feuilles, le calice et le zeste des fruits.

Les fruits sont pour la plupart remplis d'une pulpe plus ou moins sucrée, qui doit ses propriétés acides à l'acide citrique; il en sera question à l'histoire des sucs acides. Le zeste, constitué par l'épicarpe et le mésocarpe, présente dans la première de ces parties une foule de réservoirs utriculaires pleins d'une huile essentielle hydrocarbonée.

Les espèces employées dans la médecine européenne sont les suivantes :

Oranges douces, *Citrus Aurantium* Lin.; Oranges amères ou Bigarades, *Citrus vulgaris* Risso.; Citron ou Limon, *Citrus Limonium* Risso.; Cédrat, *Citrus medica* Risso.; Limette et Bergamote, *Citrus Limetta* Risso. Les feuilles et les fleurs d'oranger usitées en médecine sont fournies par le Bigaradier (*Citrus vulgaris*), et non par l'oranger vrai.

FEUILLES.

Les feuilles d'Oranger sont les seules qui soient usitées en médecine. On emploie le plus ordinairement les feuilles sèches en infusion théiforme, à la dose de 10 grammes par litre, ou sous forme de poudre, comme médicament stomachique et antispasmodique, à la dose de 40 centigrammes à 1 gramme. Les feuilles de l'oranger cultivé dans les régions centrales de la France, et connues dans le commerce sous le nom de feuilles d'oranger de Paris, sont beaucoup plus suaves que celles de l'oranger croissant dans le Midi; elles doivent être préférées à ces dernières pour les besoins de la pharmacie.

FLEURS.

La fleur d'orange s'emploie souvent comme antispasmodique. On se sert surtout des fleurs de l'oranger amer ou bigaradier.

Ces dernières sont préférables, parce qu'elles possèdent une odeur plus suave que celles de l'oranger vrai. C'est l'espèce que l'on emploie exclusivement à Paris, et c'est une des raisons pour lesquelles l'eau de fleur d'orange qui y est préparée est supérieure à celle qui vient du Midi. A l'aide des pétales secs de fleur d'orange on prépare une infusion théiforme des plus agréables. La dose des pétales secs ne doit pas dépasser 2 grammes par litre.